



## Quels droits après un licenciement ?

Par **moijeux**, le **30/11/2010** à **07:59**

Bonjour, Bonjour  
J'ai 49 ans et 6 mois . Je travaille dans le secteur de la vente ( chaussure , habillement ) depuis 30 ans dont **14 ans** chez mon employeur actuel comme responsable de magasin . L'enseigne qui m'emploie est achetée par une autre et mon magasin est mis en vente.  
Une fois le magasin vendu, je pense que je serai licenciée ( licenciement économique ?). Sachant que dans 6 mois , j'aurai **50 ans** et que j'ai 14 ans d'ancienneté , à quels droits pourrais-je prétendre ?  
C'est la première fois que je me retrouve au chômage depuis que j'ai commencé à travailler , j'ignore tout de mes droits. Dois-je prendre un avocat pour négocier avec la nouvelle enseigne ? Je vous remercie.[s]/[s][s]/[s]